



**SERVICE DÉPARTEMENTAL  
D'INCENDIE ET DE SECOURS DU JURA**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Envoyé en préfecture le 18/10/2018  
Reçu en préfecture le 18/10/2018  
Affiché le **SLO**  
ID : 039-283900017-20181018-A\_2018\_1088-AU

Le Président du Conseil d'Administration du  
Service Départemental d'Incendie et de Secours  
du JURA,

**A 2018- 1088**

**Objet** : Modèle des bulletins de vote et des enveloppes pour l'élection des représentants du personnel à la Commission Administrative Paritaire des sapeurs-pompiers professionnels de catégorie C

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

Vu le décret n° 89-229 du 17 avril 1989 modifié, relatif aux Commissions Administratives Paritaires des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ;

Vu le décret n° 95-1018 du 14 septembre 1995 fixant la répartition des fonctionnaires territoriaux en groupes hiérarchiques en application de l'article 90 de la loi du 26 janvier 1984 ;

Vu le décret n° 2018-55 du 31 janvier 2018 relatif aux instances de représentation professionnelle de la fonction publique territoriale ;

Vu l'arrêté NOR PRMG1814149A du 4 juin 2018 fixant la date des prochaines élections professionnelles dans la fonction publique territoriale ;

Vu la note de service n° 19/2018 du 17 juillet 2018 relative aux élections des représentants du personnel à la Commission Administrative Paritaire des sapeurs-pompiers professionnels de catégorie C du SDIS du Jura ;

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Le modèle des bulletins de vote et le modèle d'enveloppe interne de scrutin, retenus pour le scrutin du 6 décembre 2018 relatif à l'élection des représentants du personnel à la Commission Administrative Paritaire des sapeurs-pompiers professionnels de catégorie C du SDIS du Jura, pour le vote à l'urne et le vote par correspondance, sont fixés respectivement en annexes 1 et 2.

Le modèle d'enveloppe extérieure de vote retenu pour le scrutin du 6 décembre 2018 relatif à l'élection des représentants du personnel à la Commission Administrative Paritaire des sapeurs-pompiers professionnels de catégorie C du SDIS du Jura, pour le vote par correspondance, est fixé en annexe 3.

**Article 2** : Cet arrêté est affiché à la Direction Départementale et dans les CIS de CHAMPAGNOLE, ARBOIS, SALINS-BAINS, DOLE, LONS-LE-SAUNIER et SAINT-CLAUDE au plus tard le 22 octobre 2018.

**Article 3** : Conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de BESANCON peut être saisi par voie de recours contre la présente décision dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

**Article 4** : Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du SDIS du Jura.

Fait à MONTMOROT, le **18 OCT. 2018**

Le Président,

  
Clément PERNOT



Envoyé en préfecture le 18/10/2018

Reçu en préfecture le 18/10/2018

Affiché le

**SLO**

ID : 039-283900017-20181018-A\_2018\_1088-AU

## ANNEXE 1

### MODELE DE BULLETIN DE VOTE

#### ELECTION DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL A LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE DES SAPEURS-POMPIERS PROFESIONNELS DE CATEGORIE C DU SDIS DU JURA

SCRUTIN DU 6 DECEMBRE 2018

Liste présentée par :



#### GRUPE HIERARCHIQUE SUPERIEUR (N°2)

	NOM	PRENOM	SEXE	GRADE	AFFECTATION
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					

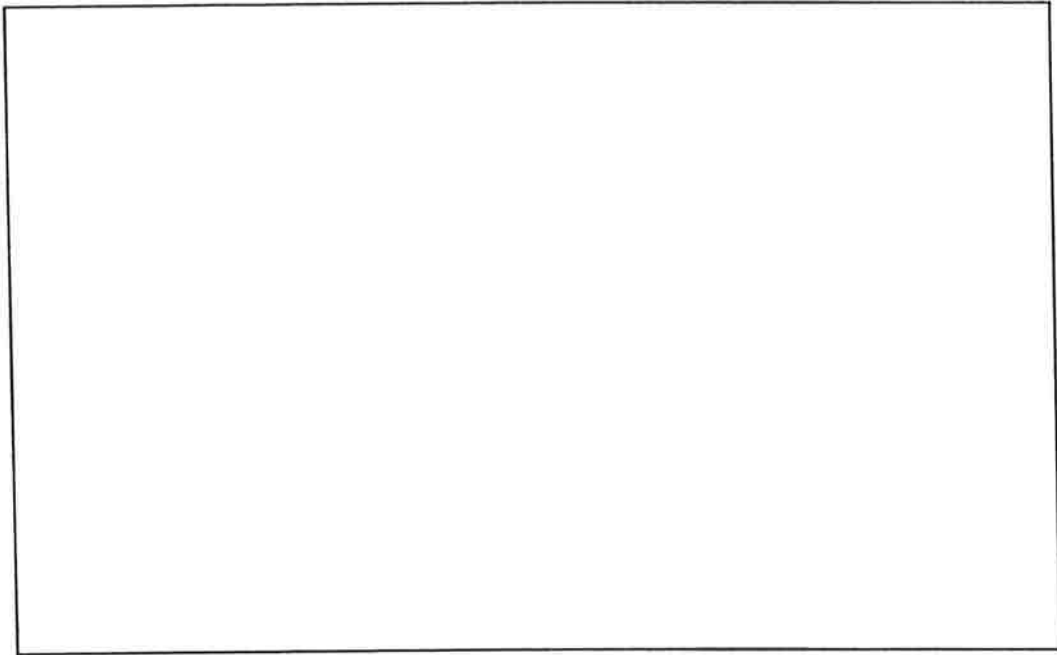
Rappel : Les électeurs ne peuvent voter que pour une liste sans radiation ni adjonction et sans modification de présentation de l'ordre des candidats.  
Est nul tout bulletin établi en méconnaissance de l'une de ces conditions.

**ANNEXE 2**

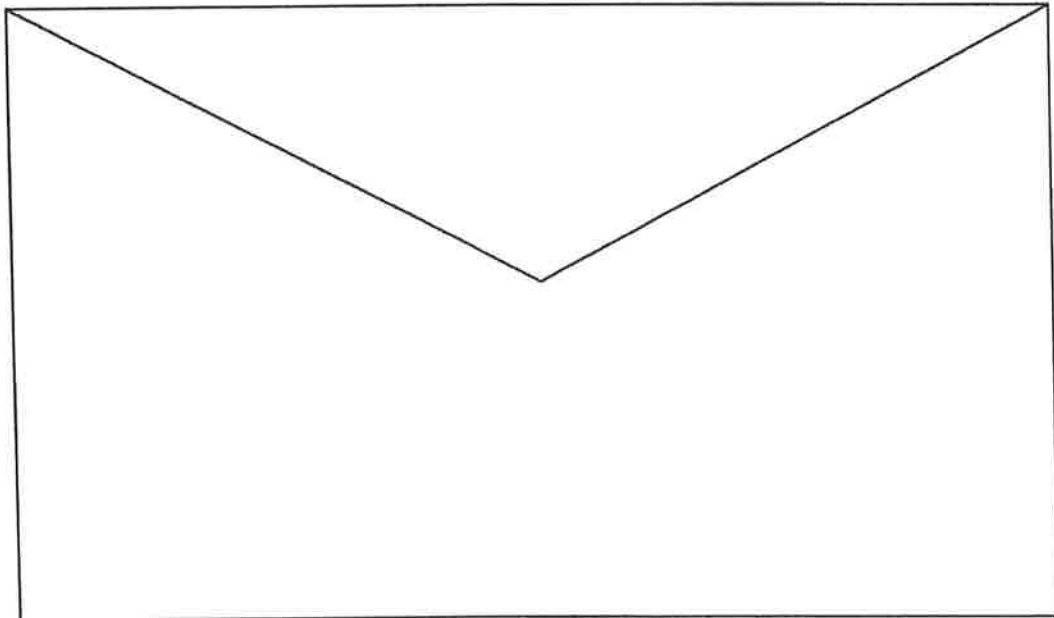
**MODELE DE L'ENVELOPPE INTERNE**

L'enveloppe interne est de format 140 mm x 90 mm et de couleur blanche. Cette enveloppe est vierge de toute inscription garantissant le secret du vote.

**Au recto :**



**Au verso :**



**ANNEXE 3**

Envoyé en préfecture le 18/10/2018

Reçu en préfecture le 18/10/2018

Affiché le

**SLO**

ID : 039-283900017-20181018-A\_2018\_1088-AU


**MODELE DE L'ENVELOPPE EXTERNE DE COULEUR BLANCHE**

Au recto :

**VOTE PAR CORRESPONDANCE CAP  
NE PAS OUVRIR**


**PRIO**

20 g  
valable jusqu'au  
06/12/2018



**T**

ELECTIONS CAP SPP CATEGORIE C  
SDIS DU JURA  
AUTORISATION 61423  
39029 LONS LE SAUNIER CEDEX



Support = Enveloppe simple  
Dimensions = 110x220 mm

**Au verso :**

Une étiquette sera collée au dos afin d'identifier l'agent pour l'émargement.  
L'étiquette fera mention des informations suivantes : établissement employeur, instance de vote, nom, prénom, signature de l'agent.

Envoyé en préfecture le 18/10/2018  
Reçu en préfecture le 18/10/2018  
Affiché le **SLO**  
ID : 039-283900017-20181018-A\_2018\_1088-AU

